Contrat de travail à durée déterminée

ENTRE:

E-WASTE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, inscrite au R.C.S. de Tunis sous le numéro 123 456 789, dont le siège social est situé à ESPRIT Ghazela, Tunis, (ci-après désigné l'« Employeur »)

D'UNE PART,

ET:

L'employé : Ben Ali Khalil Avec Mail khalil.benali@gmail.com Téléphone 22278888 (ci-après désigné le « Salarié »),

D'AUTRE PART,

(ci-après collectivement désignés les « Parties »),

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

Article 1: ENGAGEMENT ET DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu dans le cadre d'un contrat à durée déterminée null

L'entreprise exerçant l'activité suivante :

Article 2: REMUNERATION

En contrepartie de son travail, le Salarié percevra une rémunération brute mensuelle de :

Article 3: LIEU ET HORAIRES DE TRAVAIL

Le Salarié exercera ses fonctions à l'adresse suivante :

Signature de l'Employeur :



Signature du Salarié :

Fait à Tunis, le 2025-03-04